

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2004 À 19 HEURES 30

Convocation du 14 décembre 2004.

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi vingt-et-un décembre deux mil quatre à dix-neuf heures trente au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Julien TISSANDIER, Maire.

**Présents** : Mme BRÉARD, MM. TISSANDIER, CHIRON, MONNEAU, TARRIT, CLÉMOT, GUÉLIN, MUSSEAU, MARTINAUD et ARNAUD.

Mme Catherine BRÉARD a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion de conseil du 9 novembre 2004 est adopté à l'unanimité.

### **PROGRAMME VOIRIE 2005**

#### **1 - Complément travaux sur RD 128**

Le réseau d'assainissement a été augmenté de 250 ml, ce qui a entraîné une restructuration de la voirie sous maîtrise d'ouvrage de la Direction des Infrastructures du Conseil Général.

Coût de l'opération : 42 125,00 € avec participation de la commune à hauteur de 25 % soit 10 531,25 € conformément à la délibération du 20/12/2002 du Conseil Général.

#### **2 - Prévisions 2005**

##### **- voirie départementale RD 233 et place du Souvenir**

Dans le cadre du programme pluriannuel en 2005 nous prévoyons d'exécuter la restructuration de la rue de la Charente et de la place du Souvenir après enfouissement des réseaux.

Nous solliciterons les concours financiers de l'Etat et du Conseil Général. M. Le Maire demande au Conseil l'autorisation de présenter les demandes de subventions 2005 (DGE et Conseil Général).

##### **- voirie communale**

La réunion pour l'amélioration de la voirie communale s'est tenue à Pons sous la présidence de M. Daniel LAURENT, Conseiller Général du canton.

Notre commune a été retenue pour la somme de 7 500 € dans le cadre de l'emprunt financé par le Conseil Général à hauteur de 25 % en capital et intérêt.

La Commission voirie devra faire des propositions pour revoir les rues du Plantis Blanc, une partie de la rue de la grande Métairie, une partie de la rue du Grand Loubet et la rue de la Station.

### **AVANCEMENT SUR RD128**

#### **- Voirie**

Les travaux ont été réalisés conformément au profil en long présenté par la Direction des Infrastructures du Département sous maîtrise d'œuvre de la DDE (réunion du 05/10/04). Les accotements devant les parcelles 2161, 2033, 965 et 966 seront conservés en herbe.

Derrière les caniveaux CC1 les plantations seront positionnées afin de créer un effet de paroi et ceci dans le cadre des opérations de sécurité.

#### **- Assainissement**

- Assainissement "non collectif"

Le règlement concernant le service public a été approuvé le 10/12/04 lors de l'Assemblée Générale du Syndicat des Eaux. Ce document est à la disposition des administrés au secrétariat de la Mairie.

○ Etude sur l'assainissement de Peuplat

Après plusieurs relances le Syndicat des Eaux nous confirme par courrier du 23/11/04 que l'étude est en cours et que le zonage doit être revu.

○ Assainissement collectif 2005

Le financement complémentaire pour l'exécution de l'opération, assainissement collectif de la première tranche est en place soit une somme de 237 000 € HT. Le 07/12/04 une réunion s'est tenue en Mairie à laquelle participait :

- Mr Moreau : hydrogéologue agréé
- Mle Jonval : Syndicat des Eaux, maître d'ouvrage
- MM Sagot et Pacaud : Socama, maître d'œuvre
- Mr Tissandier, Maire ) pour la
- MM Chiron, Tarrit et Arnaud. ) commune

*Objet de la réunion :*

Présentation par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre du projet de station de traitement qui doit être mise en œuvre à Rouffiac. Mr Moreau doit donner un avis technique.

*Décisions :*

Le Syndicat des Eaux et la Socama doivent fournir des documents conformément à l'arrêté et à la circulaire relatives aux installations inférieures à 2000 équivalent habitant (norme D4).

*Planning prévisionnel :*

Février 2005 : remise du rapport de Mr Moreau

Mars-avril-mai 2005 : enquête publique

Juin 2005 : DDASS

Juillet-août-septembre 2005 : construction de la station

Octobre 2005 : mise en service des ouvrages.

## **ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : CONVENTION**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que France Télécom a été sollicitée pour assurer l'effacement du réseau téléphonique en coordination avec les réseaux basse tension et éclairage public, dans les rues de la Charente, de la Seigneurie et de la Station.

Une convention formalisant les conditions de réalisation des prestations et précisant le choix du conseil municipal doit être signée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal opte pour l'option A, soit céder la propriété des installations à France Télécom (plutôt que l'option B qui est d'en garder la propriété), conformément aux travaux déjà réalisés et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention.

## **ACTES ADMINISTRATIFS DE VOIRIE**

La commune récupère 70 m<sup>2</sup> sur le parking Espace Saintonge et prendra en charge les frais de géomètre qui s'élève à 257 €.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. et Mme VIGNAUD ont l'intention de céder à la commune, pour l'euro symbolique, 70 m<sup>2</sup> sur la parcelle A 1303 sise au Bois des Terres. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer tout document inhérent à cette affaire. Par ailleurs, le conseil municipal charge Monsieur Claude CHIRON, premier adjoint de la commune de la signature de l'acte administratif d'acquisition.

### **TARIFICATION DE LA SALLE *ESPACE SAINTONGE* EN EUROS**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer les tarifs ci-après pour la tarification de la salle *ESPACE SAINTONGE* :

cf. tableau en annexe.

### **LOGEMENTS COMMUNAUX**

#### **- ANTENNE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'antenne d'un des logements communaux est hors service. Des devis ont été demandés aux Ets METAYER de Chaniers et RUFFIN de Montils.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide le remplacement de cette antenne par les Ets RUFFIN. La dépense (environ 170 €) sera inscrite au budget 2005 en section d'investissement.

#### **- VOLET ROULANT VPC**

Dans l'autre logement, le volet roulant est à remplacer. Des devis sont demandés.

### **COMMISSION "CARTE COMMUNALE"**

Afin de mener à bien le projet de carte communale, il convient de créer une commission de 4 élus.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne :

- Julien TISSANDIER, Maire,
- Jean CLÉMOT,
- Joël ARNAUD,
- David MUSSEAU.

### **MISE EN ŒUVRE DU LOGICIEL CADASTRE**

Une démonstration du nouveau logiciel a été réalisée par Mme Nelly DESAPHIS. Dorénavant, il ne sera plus possible d'obtenir gratuitement de nouvelles feuilles cadastrales suite à mises à jour. Elles seront facturées 9,50 € pièce.

### **COMPTE RENDU DU TÉLÉTHON**

Le Téléthon a rapporté sur le canton de Pons 11 495 €. La Commune de Rouffiac y a participé pour 765 € (6,6 % de la collecte totale). Le conseil municipal remercie vivement tous les Rouffiacais, la chorale de Thénac et les membres de la section "Fêtes et Culture" du Foyer Rural et tout particulièrement Colette, l'animatrice de cette section.

### **COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003 DE LA CDCHS**

M. Le Maire fait part au Conseil de la réception du rapport d'activités 2003 de la CDCHS, prévu par la loi du 12/07/99, et du document sur la constitution européenne. Ces pièces sont à la disposition des administrés au secrétariat de la mairie.

### **VŒUX AU PERSONNEL**

Les élus du Syndicat Mixte et des communes de St Sever et de Rouffiac présenteront leurs vœux au personnel de ces trois collectivités le 14 janvier 2005 dans la salle de la cantine de St-Sever.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Signatures :

J. TISSANDIER

C. CHIRON

P. MONNEAU

J. TARRIT

C. BRÉARD

J. ARNAUD

JB CLÉMOT

E. GUÉLIN

D. MUSSEAU

E. MARTINAUD